

FICHE DE POSTE

POSTE	Directeur/Directrice de l'Euroregion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre (Groupement européen de coopération territoriale).
MODALITÉS D'EMBAUCHE	Recrutement après une procédure de sélection conformément au cadre réglementaire de l'administration territoriale.
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	Siège du Groupement européen de coopération territoriale à Hendaye – 18 rue Lekueder - 64700 – FRANCE
PRINCIPALES FONCTIONS	Sous l'autorité de la présidence et en collaboration avec le Bureau du GECT, il/elle dirigera une équipe pluridisciplinaire (composée de 5 à 10 personnes) dont l'objectif principal est de mettre en œuvre le Plan stratégique eurorégional 2021-2027. Il/elle sera chargé.e de coordonner les projets de coopération transfrontalière et eurorégionale, de gérer les ressources humaines et financières de l'institution, ainsi que de la représenter.
DESCRIPTION DES TÂCHES	Mettre en œuvre la stratégie eurorégionale ○ Gérer les décisions de l'Assemblée et du Bureau du GECT. ○ Transposer le plan stratégique en un plan de travail opérationnel. ○ Rédiger les plans d'action, les rapports d'activité et les bilans. ○ Suivre les politiques européennes, nationales et régionales liées aux domaines d'intervention de l'Euroregion. Suivre l'actualité des modifications réglementaires. Direction de projets ○ Superviser la préparation, la coordination et la mise en œuvre des projets européens (en particulier Interreg VI POCTEFA). ○ Diriger la politique de subventions de l'Euroregion destinée aux acteurs de la coopération eurorégionale ○ Développer une politique de dynamisation et d'interrelation entre les acteurs de la coopération eurorégionale. Direction et coordination des services ○ Coordonner les équipes : gestion, planification, suivi des carrières professionnelles et des contrats. ○ Répartir, planifier et superviser les activités des agents en rapport avec le programme de travail annuel. ○ Organiser le recrutement, l'intégration et l'évaluation des agents, en collaboration avec les membres du GECT et conformément à la réglementation. Gestion financière et budgétaire ○ Diriger la préparation et l'exécution du budget (environ 3,5 millions d'euros). ○ Contrôler la conformité entre l'exécution budgétaire et les orientations adoptées. ○ Veiller à l'optimisation des ressources et des moyens. ○ Gérer les ressources matérielles et immatérielles du GECT. Gestion institutionnelle et supervision des instances ○ Préparer et assurer le suivi des organes (Comité exécutif, Assemblée) : convocations, préparation des sujets, rédaction des délibérations et des procès-verbaux, exécution des décisions dans le respect du cadre réglementaire.

	○ Assister, conseiller et alerter les élus sur toutes les questions sensibles (notamment juridiques et financières) ○ Assurer une supervision juridique et réglementaire afin de garantir la sécurité des décisions. ○ Exercer une fonction de coordination entre les membres du GECT en facilitant les relations eurorégionales et en veillant au respect des procédures et des orientations. Représentation et relations avec les partenaires ○ Représenter le GECT auprès d'autres institutions et partenaires, et lors d'événements. ○ Établir des relations avec d'autres organismes de coopération transfrontalière, des collectivités territoriales et des partenaires extérieurs à la coopération transfrontalière dans les domaines d'intervention du GECT.
RELATIONS FONCTIONNELLES	Relations hiérarchiques : ○ Superviser les agents du GECT. ○ Rendre compte de son activité à la présidence du GECT et aux élus. ○ Collaborer en permanence avec les élus du comité exécutif pour définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques. ○ Interagir avec les différents services des régions membres du GECT en fonction des thèmes à traiter. Relations internes : ○ Coordonner les agents et assurer le suivi transversal des projets développés par l'équipe. ○ Interagir régulièrement avec les services d'appui des régions qui composent le GECT. Relations externes : ○ Entretenir des relations régulières avec les entités et administrations des trois territoires. ○ Coopérer avec les services dépendant des États, les institutions européennes, les réseaux transfrontaliers et les porteurs de projets. ○ Représenter le GECT auprès des instances publiques ou privées lors d'événements, de réunions ou de projets.
CONDITIONS REQUISES POUR ACCÉDER À LA SÉLECTION	○ Diplôme universitaire de niveau supérieur (sciences politiques, droit public ou européen, sciences économiques, politiques publiques, sociologie, etc.). ○ Maîtrise du français et de l'espagnol : niveau minimum requis : B2
SERA ÉVALUÉ	○ Connaissance du basque et de l'anglais. ○ Expérience dans la gestion de projets publics, de préférence européens et transfrontaliers. ○ Connaissance approfondie des politiques européennes, en particulier des programmes de coopération tels qu'INTERREG POCTEFA. ○ Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités locales et des administrations publiques des trois territoires (Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre). ○ Expérience dans la dynamisation de réseaux et la coordination d'acteurs dans un contexte interculturel transfrontalier et européen. ○ Maîtrise des procédures administratives, juridiques et budgétaires. ○ Bonne connaissance des outils de financement européens et de la mise en œuvre des projets européens.

	○ Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels de gestion de projets. ○ Capacité de rédaction (notes, rapports, délibérations...). ○ Connaissance de la réalité socio-économique des trois territoires du GECT. ○ Capacité à organiser, structurer et promouvoir des collaborations ○ Capacité à diriger, superviser, dynamiser et fédérer une équipe pluridisciplinaire. ○ Capacité à anticiper, organiser, coordonner, diriger et évaluer les activités de la structure. ○ Capacité à arbitrer et gérer des conflits. ○ Autonomie dans la prise de décision, sens des responsabilités et initiative. ○ Maîtrise des techniques de communication, de négociation et de médiation. ○ Capacité à travailler en réseau, en équipe et à dynamiser des groupes de travail. ○ Esprit analytique et synthétique. ○ Rigueur, sens de l'organisation et capacité de réaction. ○ Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multilingue.
CONDITIONS ET EXIGENCES DU POSTE	○ Temps plein. ○ Horaires réguliers pouvant varier en fonction des obligations du poste et des pics d'activité. ○ Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve. ○ Sens du service public. ○ Forte disponibilité. ○ Gestion simultanée de différents projets.
ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE DU BASQUE	La personne sélectionnée pour le poste devra s'engager à atteindre le niveau B2 en basque dans un délai de 4 ans à compter du début du contrat.
CADRE STATUTAIRE	Catégorie : A Secteur : Administratif Grade : Attaché territorial, attaché territorial principal Salaire annuel brut entre 60.000 et 70.000 euros
CANDIDATURE (CV + LETTRE DE MOTIVATION EN FRANÇAIS ET EN ESPAGNOL)	Les candidatures doivent être accompagnées des documents suivants : ○ Une lettre de motivation en français et en espagnol ○ Le curriculum vitae en français et en espagnol ○ Un document attestant la détention du diplôme requis pour accéder au poste. ○ Les documents attestant, le cas échéant, des études européennes suivies et de la gestion de projets européens. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse électronique accionexterior@navarra.es (date limite de réception des candidatures : le 9 novembre 2025 à 12h00).



	Les candidatures qui ne sont pas envoyées à l'adresse électronique indiquée ne seront pas acceptées.
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Pour toute information complémentaire sur le poste, veuillez contacter accionexterior@navarra.es
PROCESSUS DE SÉLECTION	Les candidats seront admis à la procédure de sélection et évalués conformément au tableau joint au présent document.

ANNEXE. PROCESSUS DE SÉLECTION

ACCÈS AU PROCESSUS DE SÉLECTION	Pour pouvoir accéder à la procédure de sélection, les candidats doivent : ○ Justifier d'un diplôme universitaire d'enseignement supérieur (sciences politiques, droit public ou européen, sociologie, sciences économiques, politiques publiques, etc.). ○ Maîtriser le français et l'espagnol. Niveau minimum requis : B2 pour chacune des langues.
ÉVALUATION DES CANDIDATURES	ÉVALUATION DU CV (30 points) Les candidats retenus pour la sélection seront évalués sur un maximum de 60 points répartis comme suit : ○ Connaissance du basque : niveau B2 ou équivalent (2,5 points). Niveau C1 ou équivalent (5 points). ○ Connaissances de l'anglais : niveau B2 ou équivalent (2,5 points). Niveau C1 ou équivalent (5 points). ○ Familiarité avec le poste : 10 points. ○ Études européennes et dans la gestion de projets européens : 10 points. ENTRETIEN INDIVIDUEL (30 points) Le jury posera des questions visant à évaluer les compétences et aptitudes, l'expérience et les connaissances techniques des candidats.